



AVANTAGES CNAS

Economisez **jusqu'à 80%** sur vos **charges patronales**

Présentaion avantages CNAS

Les avantages en matière d'allègement de la part patronale de la cotisation de la sécurité sociale pour les employeurs lors d'un recrutement auprès d'**Emploitic** peuvent **atteindre 80% de réduction**.

Loi N°06-21 du Journal officiel de la République Algérienne N°80 du 11 décembre 2006, et Article 50 de la loi 11-11 du 18 juillet 2011 (LFC 2011).

Comment en bénéficier?

Pour en bénéficier? il faut recruter via **Emploitic** ou une autre agence de placement agréée pour une durée d'au moins douze (12) mois, et suivre les étapes suivantes après la déclaration de l'employé auprès de la CNAS :

- 1- Remplir les formulaires de demande d'abattement de la CNAS
- 2- Constituer un dossier avec une copie du contrat de travail, une copie de la déclaration de l'employé et le bulletin de placement délivré par **Emploitic** ou une autre agence de placement des travailleurs.
- 3- Déposer ce dossier et les formulaires remplis à la Direction de la Sécurité Sociale d'affiliation, dans un délai de 10 jours à compter de la date de la déclaration de l'employé.
- 4- Vous recevrez la décision d'abattement de la part de la CNAS qui vous permettra de profiter des avantages d'allègement de la part patronale.

Simulation des économies

La simulation réalisée pour un salaire net de **40 000 Da** soit un salaire cotisable de **52.587,91 DZD**

Economies annuelles pour 1 Recrutement primo-demandeur **126 210,98 DZD**

Economies annuelles pour 1 Recrutement avec expérience **63 105,49 DZD**

*Economies annuelles = Cotisations annuelles sans avantage – Cotisations annuelles avec avantage

	Taux de cotisation	Cotisation par mois	Cotisation par an	Economies* par an
Sans avantage	25%	13 146,98	157 763,73	
Recrutement Expérimenté	15%	7 888,19	94 658,24	63 105,49
Recrutement Primo-demandeur	5%	2 629,40	31 552,75	126 210,98